

Votre VIP Pass été 2025

Pour en profiter au maximum :

- Réactivez votre carte VIP Pass dès le 1^{er} juin 2025.
- Accédez à un bouquet de prestations exclusives valable l'été et l'automne dans la région de Verbier – Val de Bagnes – La Tzoumaz

Comment faire ?

Rendez-vous sur www.latzoumaz.ch/vip-R2

Besoin d'un coup de main ?

Toutes les étapes sont expliquées dans la rubrique « Propriétaires » en bas de la page sur notre site www.latzoumaz.ch.

Une fois activée...

Votre carte est **valable jusqu'au 31 octobre 2025**. Ensuite, conservez-la précieusement : elle pourra être réutilisée pour l'été suivant !

Retrouvez toutes les conditions générales et infos détaillées sur :

 www.latzoumaz.ch/vip-pass

LA TZOUMAZ

VERBIER - 4 VALLÉES 

English translation
Deutsche Übersetzung



La Tzoumaz, le 26 mai 2025

Chères et Chers propriétaires de résidence secondaire,

Le VIP Pass été 2025 est de retour !

L'Office du Tourisme reste à votre disposition pour toute question :

+41 (0)27 305 16 00 | info@latzoumaz.ch | sur place à La Tzoumaz

ECHEANCES VIP PASS

Votre VIP PASS peut être activé.	Du 1er juin au 31 octobre 2025
Modification du détenteur possible <u>gratuitement</u> par mail ou au guichet.	Jusqu'au 30 juin 2025
Modification du détenteur payante (CHF 10.-/carte)	Dès le 1er juillet 2025

En cas de perte ou d'oubli, une nouvelle carte vous sera facturée CHF 10.-/pce.

Email à info@latzoumaz.ch avec les informations suivantes : nom du propriétaire ayant droit au VIP Pass (si ce n'est pas vous) et les numéros de carte à modifier.

Au plaisir de vous accueillir dans la région de Verbier – Val de Bagnes – La Tzoumaz,

La Tzoumaz Tourisme

NB : le VIP Pass n'est valable que si la carte mentionne le nom et la date de naissance du bénéficiaire. Il reste personnel, nominatif et donc intransmissible tout au long de la saison.

Voir verso

